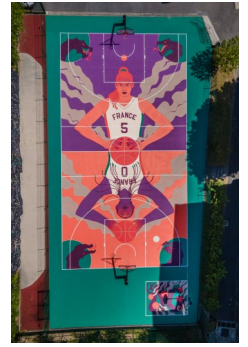


CRÉER UN PLAY-GROUND



La fédération a initié depuis 2018 un plan INFRA visant à soutenir la création ou la rénovation de play-grounds (terrains en extérieur) afin de contribuer au développement de ses activités et plus particulièrement le 3x3. Cette stratégie reposait sur le recensement de plusieurs milliers de play-grounds qui pouvaient nécessiter une rénovation. Depuis 2022, elle s'inscrit dans le Plan 5000 Equipements de Proximité (PEP.5000) de l'Etat et déployé par l'Agence Nationale du Sport.

POURQUOI ?



Répondre à une attente des pratiquants et pratiquantes.



Renforcer les liens avec les écoles ou le collège.



Soutenir le développement du 3x3, nouvelle discipline olympique.



Disposer d'un équipement permettant les pratiques mixtes et intergénérationnelles.



Développer une pratique urbaine du basketball.



Soutenir la pratique sportive.



Animer le quartier.

COMMENT ?

1

Je prends connaissance des possibilités offertes par la fédération dans son guide [Terres de Basket](#).

5

J'organise une réunion technique avec les services de la commune et la FFBB.

2

Je consulte le guide [INFRA](#).

6

Je prends connaissance des règles relatives au [PEP.5000](#) sur le site de l'ANS.

3

Je lis les [préconisations techniques](#) pour la création d'un terrain de 3x3.

7

Je travaille avec le club affilié à la fédération pour un projet d'animation.

4

Je fais connaître mon projet à l'équipe de la fédération infra@ffbb.com qui pourra répondre à mes questions techniques, sur le montage financier et l'animation.

8

Je crée un compte sur [infrasport](#) pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'ANS.

VOTRE CHECK-LIST

- Je prends connaissance des documents techniques de la fédération.
- Je fais connaître mon projet à l'équipe fédérale (infra@ffbb.com).
- Je contacte le club pour organiser une convention d'animation.
- Je dépose un dossier de demande de subvention au titre du PEP.5000 auprès de l'ANS.

TOUTES LES INFOS

INFRA@FFBB.COM

